



# Echafaudages, Travail en hauteur AIPR

## Les échafaudages

Montage, utilisation et démontage

**R408 : Echafaudages  
de pied**

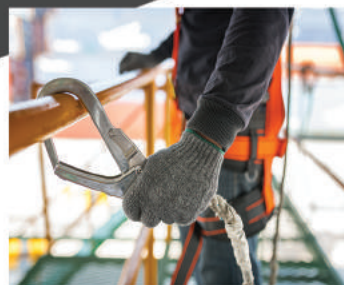


**R457 :  
Echafaudages  
roulants**



## Formation Travail en Hauteur

Utilisation des harnais et EPI antichute associés  
(longes, antichutes, cordes, enrouleurs...)



## Formation AIPR

L'obligation de compétences pour les personnels intervenant à proximité des réseaux aériens, enterrés et subaquatiques est applicable depuis le 1er janvier 2018.

Concrètement, cela signifie que l'employeur devra délivrer une AIPR aux agents ou salariés intervenant dans la préparation ou l'exécution de travaux à proximité des réseaux. La loi définit plusieurs profils d'intervenant devant disposer d'une AIPR en fonction de leur rôle.

